

année ; la deuxième montre une déduction de 10 pour 100 sur la récolte de chaque année, pour perte, etc., pour le nettoyage et pour le blé réservé à la ferme pour la semence, etc., et la troisième colonne donne la quantité nette, obtenue pour distribution. La quatrième colonne indique la quantité gardée pour la semence, basée d'après une superficie devant être mise sous culture durant l'année suivante, et calculée à $1\frac{1}{2}$ minot par acre. L'estimation autrefois était de 2 minots par acre, mais d'après les meilleures autorités, on en est venu à la conclusion que cette estimation était trop élevée, et les calculs ont été depuis changés, en conséquence. Des recherches minutieuses nous ont montré que les chiffres auxquels on en était arrivé pour déterminer la consommation du pays par tête, c'est-à-dire en divisant la balance laissée, après déduction faite des exportations, et du grain gardé pour la semence, parmi la population, étaient trop élevés, c'est pourquoi dans la cinquième colonne, la consommation a été calculée sur une base fixée à $5\frac{1}{2}$ minots par tête ; montant douteux jusqu'à un certain point, mais de tels estimés sont plus ou moins douteux, et l'évidence vient à montrer que dans toute probabilité, la consommation, est en quelque sorte au-dessous de ce chiffre. Les deux colonnes suivantes, montrent l'excédant net des exportations et des importations respectivement du blé et de la fleur pour les douze mois commençant le 1er octobre de chaque année de récolte, et finissant le 30 septembre de l'année suivante, considérant que cette période de l'année représente plus correctement les exportations de chaque récolte prise séparément. Il semble n'y avoir aucun doute, qu'une quantité considérable de blé, spécialement sous forme de fleur, part de ce pays comme exportation, sans qu'il en soit fait mention, et par conséquent ne se trouve pas incluse dans les rapports des officiers de douane, et une addition de 10 pour 100 pour les rapports dont il n'est pas fait mention, représente un plus faible montant que celui que le pays perd réellement de cette manière. Les deux dernières colonnes montrent la balance dont il n'a pas été donné compte restant au pays à la fin de chaque année. On verra qu'il y avait d'après le tableau une quantité nette dont il n'a pas été fait rapport de 34,185,502 soit un excédant moyen annuel sur la distribution, de 3,107,773 minots, mais après les déductions, qui ne peuvent être mises en chiffres, ont été faites pour pertes dans le transport, par le feu et l'eau, dommages causés par la température, et aussi par un estimé trop élevé dans les chiffres officiels des deux provinces qui produisent le blé, on trouvera que la quantité totale du blé dont il n'a pas été donné compte est comparativement petite. Il y a toute raison de croire que les estimés officiels d'Ontario et de Manitoba, spécialement dans les premières années, ont été parfois trop élevés, mais il est impossible de pouvoir trouver une base sur laquelle on peut compter pour réduire ces chiffres, ou, excepté sur des principes généraux, de nommer une année quelconque durant laquelle ils ont été trop élevés.